



PERMIS B96 << 4 250 kilos

Permet de conduire des véhicules de la catégorie B attelés d'une remorque lorsque la somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est comprise entre 3 500 et 4 250 kilos

Conditions à respecter :

Le candidat doit être titulaire du Permis de Conduire – Catégorie B

La formation en 7h, voici comment elle va se dérouler :

- 4 heures hors circulation sur la réglementation, la signalisation, l'attelage, le dételage et les règles spécifiques à la conduite d'un véhicule avec une remorque.
- 3 heures en circulation pour maîtriser la conduite du véhicule avec une remorque en insistant sur les angles morts.

Programme de formation en détail au verso

PAS DE PANIQUE, cette formation n'est pas sanctionnée par un examen final.

A l'issue de la formation, l'école de conduite délivre à l'élève une attestation de suivi qui lui permettra d'obtenir le permis B96 délivré par ANTS.

LE FORFAIT :

L'ADMINISTRATIF (1h)

Ta conseillère en agence se charge de toutes les formalités administratives (Inscription sur les supports informatique (elgeaweb, easysystem, Ants), rédaction du contrat validation du règlement intérieur et du programme de formation. Prévois une heure, **Et c'est facile !** Tu n'as qu'à venir avec la liste des documents (voir au verso), et vous ferez l'inscription ensemble à l'agence.

LE TARIF

Demande de permis ANTS après à la formation

305.00 € TTC

29,00 € TTC

Non compris :

Livret B96 : Code Rousseau

15,00 € TTC

La réglementation :

Attention : L'élève ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie B96 qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.



Modes de règlement : chèque, espèces, carte bancaire, virement

Toutes prestations supérieures à 15€ TTC doivent faire l'objet de la délivrance d'une facture

Tarifs en vigueur au 1^{er} décembre 2025 (valables 6 mois)

Voici la liste des documents à fournir pour une inscription :

Site web : www.aejacky.com

Mail : info@aejacky.com

Tél : 02.51.21.39.93

13 rue Joseph BENATIER

85100 LES SABLES D'OLONNE

DOCUMENTS REMIS

SUR DEMANDE

AGREMENT

N°E1408500160

Médiation MCCA FCA

77 rue de Lourmel

75015 PARIS

www.mcca-mediation.fr



- Photos d'identité (E-Photo obligatoires / format ANTS)
- Ta carte d'identité recto/verso + celle de tes parents si tu es mineur – en couleur
- Ton attestation de recensement (si + 16 ans et – de 17 ans) ou JDC (de 17 à 25 ans)
- L'ASSR 1 ou 2 (pour ceux qui sont nés après le 1er janvier 1988)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois
- 1 attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas à ton nom + carte d'identité de l'hébergeant
- Tes autres permis si existants (AM, 125, ...) – en couleur
- 1 adresse mail (non utilisée sur le site ANTS) et numéro de portable

Programme de formation en détail

Séquence 1 : HORS CIRCULATION (Durée : quatre heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires

Les équipements obligatoires de la remorque :

. Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants

. Equipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;

. Le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique...
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes)
- Le chargement : répartition - arrimage...
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :
- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-déattelage :

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un déattelage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision

Séquence 2 : CIRCULATION (Durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue 50 minutes minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant. L'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- Les angles morts ;
- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- L'information et la communication avec les autres usagers ;
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- Les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

Bilan : (Durée : 10 minutes) A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend le ressenti de sa prestation par l'élève. Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation. Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.